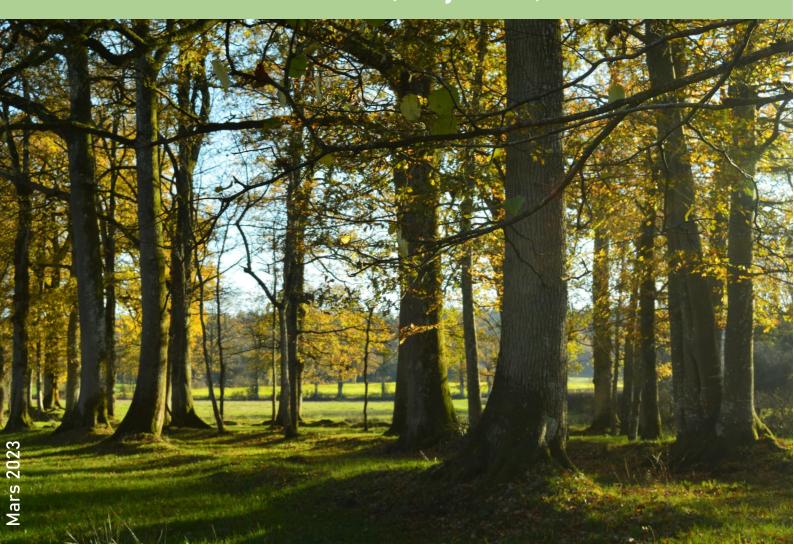
LE BOCAGE : les haies

LIGNIERES-ORGERES (Mayenne)



AVANT-PROPOS

Le travail réalisé et présenté dans ce document a pour objectif de mettre au goût du jour le bocage, avec sa principale constituante : la haie. Avant de rentrer plus en détail dans ce qui fait l'objet de cet exercice, il est bon de remettre du contexte, et de définir ce qu'est le bocage. Un terme qui, souvent, sert simplement à définir le réseau des haies qui longent les parcelles agricoles, et dans de moindre mesure, les jardins.

Le bocage définit avant tout un paysage. Un paysage typique de l'ouest de la France, mais aussi d'ailleurs : le bocage breton, normand, ligérien, du bourbonnais, des vallées alpines. C'est cependant dans ce quart ouest de la France qu'il est le plus largement présent, où il est accompagné de vallons sur son massif armoricain.

Un large horizon de verdure façonné* par l'homme, où fermes et villages constituent le tissu urbain, et les près entourés de haies permettent aux animaux d'élevages de pâturer une bonne partie de l'année. Les cultures, anciennement moins présentes, apportent paille et compléments fourragers. Le bocage c'est aussi un lieu de vie, en campagne, partagé par de nombreux usagers : l'homme, la faune et la flore, et plus encore! Parmi les constituants principaux, nous y retrouvons des milieux naturels, ou semi-naturels, divers et variés : les mares, point d'abreuvage pour les animaux et lieu de vie des amphibiens ou des libellules, des tourbières avec sa flore carnivore, les près de pâture ou de fauche avec sa flore colorée et aux nombreux papillons, et les rivières aux indénombrables méandres.

Un patrimoine culturel et naturel commun aux nombreuses ressources. Un écosystème qui n'a eu de cesse d'évoluer par la main de l'homme, apprivoisé pour répondre aux besoins du monde rural. Une nature appréciée par les randonneurs qui parcourent les chemins creux, les urbains qui y viennent trouver tranquillité et calme, les naturalistes qui sont à la recherche de la moindre petite bête ou plante! Un paysage dont propriétaires terriens et agriculteurs sont gestionnaires, et dont les ressources sont inépuisables et renouvelables.

Le contenu de ce document a vocation à apporter les premiers éléments d'une réflexion pour valoriser le bocage et les haies de la commune de Lignières-Orgères, de préserver les savoir-faire locaux et le paysage communal. C'est susciter de l'intérêt chez ceux qui vivent et parcourent ces étendues paysannes et agricoles.



Ce qu'il sera aborder dans ce document :

I. Les éléments de contexte

II. Les haies : leurs rôles et intérêts

III. Les haies sur la commune de Lignières-Orgères

IV. Conclusions et Perspectives

Compléments:

A. Les aides financières en faveur du bocage

B. Valoriser son bois au sein de son exploitation

C. Les contacts sur le territoire de la Mayenne

D. La haie et ses réglementations

^{*} Les termes « Paysages » et « Paysan » ont la même racine latine : Pagus. Paysan veut littéralement dire « celui qui façonne le paysage ».

LE BOCAGE



CONTEXTE

Les haies, au fil de l'histoire, vont évoluer avec la métamorphose des sociétés humaines sédentarisées, dont leur passé est intimement lié à l'élevage des animaux domestiques (bovins, caprins, ovins). Si le système « haie » trouve son apogée entre le 19 ème siècle et le milieu du 20 ème, les Gaulois à partir du Vème siècle avant J.C. s'en servait déjà comme barrière naturelle pour contrer les attaques des villages voisins. A cette époque, les haies étaient constituées essentiellement de petits arbustifs épineux (prunellier, aubépine) formant un mur infranchissable ¹! Au fil des années, et des siècles, les haies vont progressivement avoir un rôle de barrière pour clôturer les animaux avec l'apparition des métairies (15 ème siècle) et de l'abandon de la vaine pâture (= pâturage libre sans enclos des animaux). Les usages encore secondaire à cette époque vont progressivement prendre une toute autre importance pour la société paysanne, nous parlons ici de la haie comme ressource vivrière et source de matière première renouvelable :

- → ressource en fruits divers (cenelles des aubépines, nèfles, noisettes, pommes, poires, châtaignes, etc.),
- → bois de chauffage, avec la création des arbres têtards, aussi appelés émousses en Mayenne, avec une essence principale, le Chêne,
- → rôle de clôture pour les animaux, avec la création de nombreuses haies plessées,
- → ressource diverse en bois pour les outils du quotidien (manches de balai, pièces de charrue, etc.) avec des bois durs et résistants, l'Aubépine, le Frêne et le Houx,
- → rôle de fourrage d'appoint pour les animaux, avec les Frênes têtards, et les autres essences à forte valeur nutritionnelle.

Au 19^{ème} jusqu'au milieu du 20^{ème}, les habitants des campagnes vivent en harmonie avec leur bocage, autant nécessaire à leur quotidien qu'aux animaux. De très bonnes reconstitutions en maquette sont d'ailleurs disponibles au Musée de Normandie, installé au château de Caen.

Ce n'est qu'après les événements marquants de la seconde guerre mondiale, et de cet après guerre, que va apparaître l'agriculture industrialisée telle que nous la connaissons aujourd'hui. Dans une période où le taux de natalité est important, il est demandé aux paysans de produire pour subvenir aux besoins de la population. Dans ce contexte, pour améliorer et faciliter les conditions de travail des agriculteurs, accompagné d'une modernisation des outils agricoles, d'importants remembrements ont lieu pour remédier aux morcellements des parcelles agricoles. La haie est alors vue comme un frein à cette modernisation ¹. Ce remembrement a lieu partout en France, et représente 25 % du territoire ¹. Il est ainsi estimé que 70 % des haies ont disparu entre 1950 et 2000 (environ 600 000 km).

Depuis les années 80, différents organismes et personnes alertent sur la disparition massive des haies, et sur les impacts constatés sur l'environnement : perte de la biodiversité et des auxiliaires de culture, alliés de l'agriculture, ainsi que les risques accrues d'érosions des sols, perte de la rétention des eaux de pluie et souterraines, augmentation de l'impact des vents pour les fermes et les villages, disparition d'une protection naturelle pour les animaux d'élevage contre les intempéries (contre les vents et les fortes chaleurs).

Aujourd'hui, et depuis plus de 10 ans, la dynamique est à « remembrer » le bocage par la création de nouvelles haies et la restauration de linéaires anciens, en prenant en compte l'évolution des pratiques et des contraintes agricoles (matériels). De plus en plus, les agriculteurs replantent et retrouvent les usages passés des haies : valorisation du bois issu des tailles en bois de chauffage, en bois déchiqueté pour les chaudières ou pour la litière animale, en paillage pour les futures haies ou encore en bois raméal fragmenté (B.R.F) utilisé par les maraîchers, ou pour amender les grandes cultures.



LA HAIE : ses rôles et ses intérêts

On rapporte aujourd'hui de nombreux rôles à la haie, que l'on peut classer en trois grandes catégories :

- → rôle<u>s</u> économiques
- → rôles pour la société
- → rôle<u>s</u> pour la biodiversité

1. Rôles économiques : un atout pour l'agriculture

Protection des prairies et des cultures: protection des cultures et des prairies contre les vents qui a pour effet d'améliorer les productions végétales, aussi bien des plantes des prairies que des cultures (blé, légumineuses, maïs, lin, sorgho, etc.). Ceci s'explique par la possibilité, pour les plantes, de maintenir leur stomate ouvert. Un petit organe essentiel qui permet au dioxygène (CO²) et à l'oxygène (O²) de continuer à entrer et sortir de la plante.

Atelier de production à part : si pendant longtemps la haie a permis aux habitants des campagnes de se fournir en fruits divers, elle est aujourd'hui comme hier un atelier de production de bois de chauffage sous forme de bûche ou de plaquettes, ou bien de litière pour les animaux remplaçant la paille progressivement. Il est estimé qu'une « belle haie » peut fournir 5 à 6 tonnes de bois tous les 15 ans.

Pour le bien être des animaux : les haies protègent les animaux des pluies et vents froids hivernaux, et apportent de l'ombre durant les périodes estivales, alors que les températures avoisinent plusieurs fois les 30°C. L'été, pour les animaux, un coin d'ombre c'est une meilleure rumination, plusieurs coins d'ombre c'est moins de maladies.

Augmenter l'autonomie de la ferme face aux aléas divers : la haie, c'est la possibilité de se fournir en bois, plus particulièrement en bois déchiqueté alors même que le prix de la paille peut être élevé. La litière animale en bois, qui se développe de plus en plus, permet une meilleure autonomie des fermes, et aussi du temps économisé avec moins de curage des bâtiments. Ça marche aussi sur les aires de passage, pour améliorer la stabilité des animaux!

Dés économies parallèles : il est aussi possible de faire de ses haies une valeur marchande secondaire avec le développement du ©Végétal local (récolte et vente des graines aux pépiniéristes), ou bien la confection de produits alimentaires (confiture, boissons) à partir des diverses essences d'arbres (frêne, néflier, églantier, sureau, etc.).



LA HAIE : ses rôles et ses intérêts

On rapporte aujourd'hui de nombreux rôles à la haie, que l'on peut classer en trois grandes catégories :

- → rôles économiques
- → rôles pour la société
- → rôles pour la biodiversité

2. Rôles pour la société : un paysage parcouru et partagé



Façonne les paysages de bocage : les territoires du nord Mayenne sont appréciés pour les paysages qu'ils offrent : de nombreux chemins bocagers parcourus par des usagers divers. Ces paysages offrent un cadre de vie et un bien être aux habitants des campagnes par la diversité des paysages. La présence d'arbres améliore, par exemple, la qualité de l'air ambiant.



Des services rendus pour les collectivités : les collectivités peuvent favoriser l'usage du bois bocager par les agriculteurs en achetant le bois issu d'une gestion durable des haies. Les usages sont divers : bois de chauffage pour les bâtiments collectifs, le paillage bois pour les parterres fleuris, etc.



Stockage de carbone: on sait aujourd'hui estimer la quantité de carbone dans les linéaires de haies. Le carbone est stocké au sein de l'arbre dans ses parties aériennes, ses parties racinaires, et dans l'humus au pied des arbres. En fonction de l'ancienneté de la haie, une haie de 1 km peut stocker 0,5 à 4 tonnes de carbone par an.



Les micro-climats : plus les paysages seront arborés plus le climat sera influencé par leur présence. On peut citer l'augmentation des précipitations annuelles, ainsi que la réduction des températures estivales.





LA HAIE : ses rôles et ses intérêts

On rapporte aujourd'hui de nombreux rôles à la haie, que l'on peut classer en trois grandes catégories :

- → rôle<u>s</u> économiques
- → rôles pour la société
- → rôle<u>s</u> pour la biodiversité

3. Rôles pour la biodiversité : lieu de vie des espèces indispensables à l'agriculture

Milieux de vies de nombreuses espèces: il est difficile de mettre un chiffre sur le nombre d'espèces animales et végétales qui se trouve dans le bocage! Mais pour ceux qui ont l'habitude de vivre dans le bocage préservé, il est facile d'observer de nombreux oiseaux fréquentant les arbres, les libellules traversant les ruisseaux, les grenouilles chantant la nuit auprès de la maison. Le bocage c'est aussi des espèces discrètes: invertébrés du sol, mammifères nocturnes, insectes divers!

Les « auxiliaires » de l'agriculture : la biodiversité offre ses services naturellement à l'agriculture. Les oiseaux, insectivores, vont préserver l'équilibre des populations d'insectes. Les carabes vont manger larves et imagos des insectes, mais aussi les racines des adventices des champs et ainsi limiter l'impact des « indésirables » des campagnes.

Maintenir des sols vivants : les haies fournissent, comme le fait une forêt, une quantité importante de litière riche en matière organique qui va « nourrir » le sol. et cette litière, c'est de nombreux champignons et leurs mycéliums, ainsi que des Invertébrés qui vont fournir des nutriments au sol et l'aérer.





LA HAIE : ses rôles et ses intérêts

Complément : les espèces emblématiques du bocage



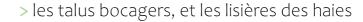


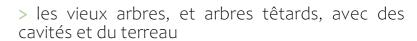




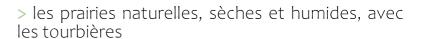
Quels espaces naturels utilisent les espèces du bocage?

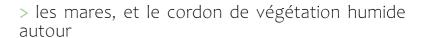
Plus il existe des milieux naturels divers, plus le nombre d'espèces sera grand. Quelques exemple d'espaces à préserver :











- > les bosquets
- > la diversité des haies, et des arbres et arbustes présents
- > le vieux bâti, dont les anciens bâtiments d'élevage





Ne sont pas cités, mais dont les haies sont essentielles pour leur maintien : les nombreux champignons, les nombreuses mousses, des plantes « forestières », les micro-organismes des sols, les hyménoptères (abeilles au sens large, guêpes), les mammifères divers (marte, loir, etc.) et bien d'autres encore, dont les haies servent de gîte, de couvert et de libre circulation.

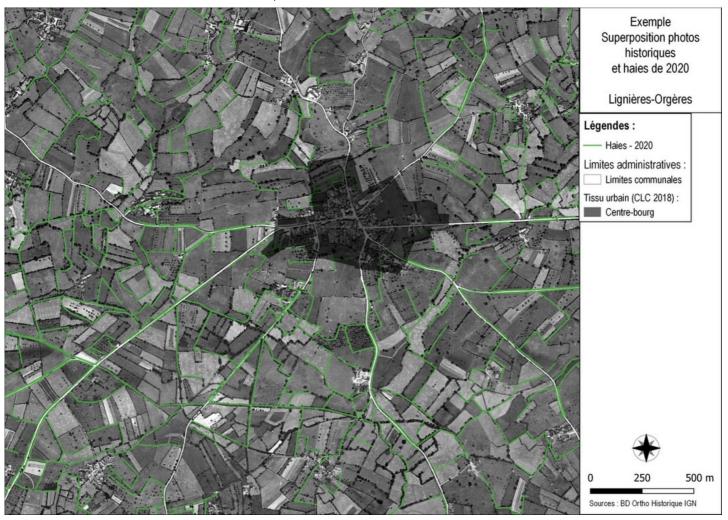


LIGNIERES-ORGERES dans son bocage

Le paysage des avaloirs et des corniches de Pail est défini dans l'Atlas des Paysages régionaux, réalisé par la DREAL des Pays de la Loire*, comme un paysage marqué par les crêtes boisées, et ses vallées encaissées que le bocage, et les haies agricoles, façonnent. C'est par conséquent un paysage arboré, à l'image des paysages de l'ouest de la France, entre forêt et bocage. A cette verdure viennent compléter les villages, hameaux et fermes. Un tout qui forme un cadre de vie, Dont les chemins creux bocagers sont, tantôt empruntés par le riverain, tantôt utilisé par le Randonneur et touriste de passage.

1. Evolution du bocage et des haies entre 1950 et aujourd'hui

Un travail de cartographie a été réalisé sur l'ensemble de la commune. Les photographies aériennes de 1960 et de 2020 ont été comparées. Sur chaque linéaire de haies visible, un trait est tracé sur les deux cartes. Cet exercice permet, par survole des cartes, de voir comment le paysage de la commune a évolué, mais aussi d'apporter des éléments chiffrés. Cet inventaire donne plusieurs éléments : le nombre de kilomètres (ou de mètre linéaires) de haies présent en 1960 et en 2020, ainsi que la densité par hectare de haies, qui est un indicateur du « bon état » du bocage. Il est estimé qu'un bocage préservé fait état d'une densité de 100 mètre linéaires de haies par hectare.

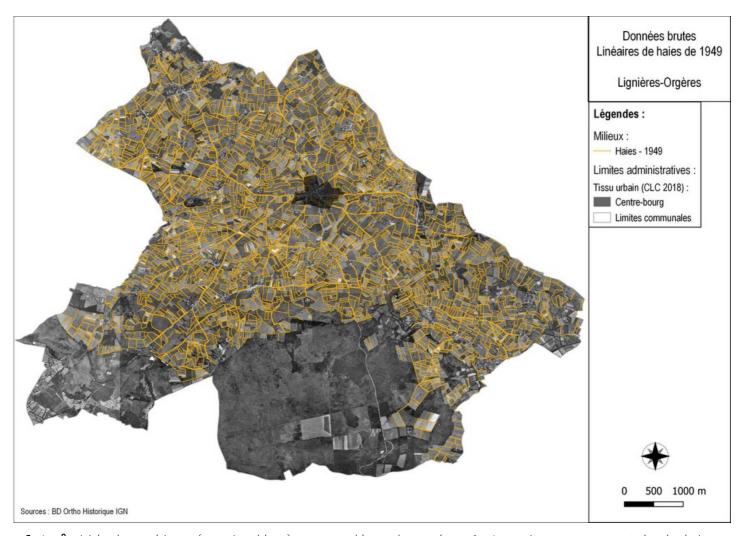


Carte n°1: ici, la photo aérienne (en noir et blanc) correspond à vue des années 1960. Tandis que les traits verts correspondent aux haies présentes en 2020.



LIGNIERES-ORGERES dans son bocage

1. Evolution du bocage et des haies entre 1950 et aujourd'hui - Illustré



Carte n°2 : ici, la photo aérienne (en noir et blanc) correspond à vue des années 1960. Les traits en oranges sont alors les haies présentes à cette époque.

En 1960, les parcelles sont de petites tailles et sont à la mesure du travail que peuvent fournir l'homme et l'animal. Énormément d'aliments sont cultivés pour subvenir au besoin du personnel de ferme et du bétail. Chaque ferme possède une multitude de parcelles avec autant de haies, de bosquets, de vergers et de mares. Ce modèle paysan favorise la biodiversité. Les haies et les bosquets offrent une grosse quantité de bois (avec les émousses de chêne, et les taillis de noisetiers ou de saules). Le tout est accompagné de nombreux ruisseaux.

A cette période, la commune compte environ 600 kilomètres de haies. La densité de haies calculée est de 206 mètres linéaire par hectare. Les fermes font environ entre 20 et 50 hectares, où chaque ferme a en gestion entre 5 à 8 kilomètres de haies.

La carte des densités de haies (page ci-après) montre que le bocage est homogène sur l'ensemble de la commune (hors bourg et hors boisements, forêt de Monnaie).

LIGNIERE

Evolution du bocage

et des

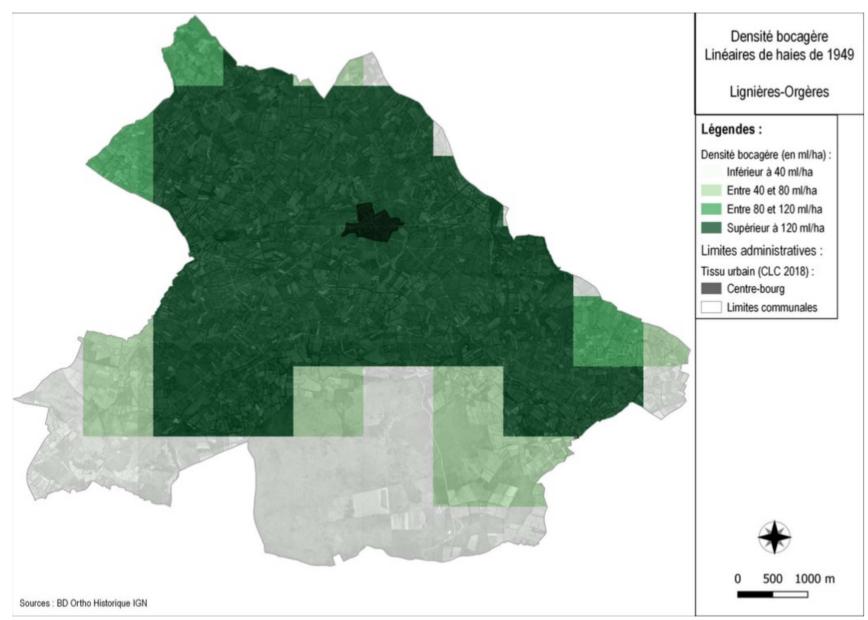
haies

entre 1950

et aujourd'hui

1

Illustré



Carte n°3: ici, la photo aérienne (en noir et blanc) correspond à vue des années 1960. Le vert foncé correspond aux zones à fortes densité (supérieure à 120 ml/ha). En gris, les zones à très faibles à densité (inférieures à 40 ml/ha), qui sont les secteurs de boisements de la commune.

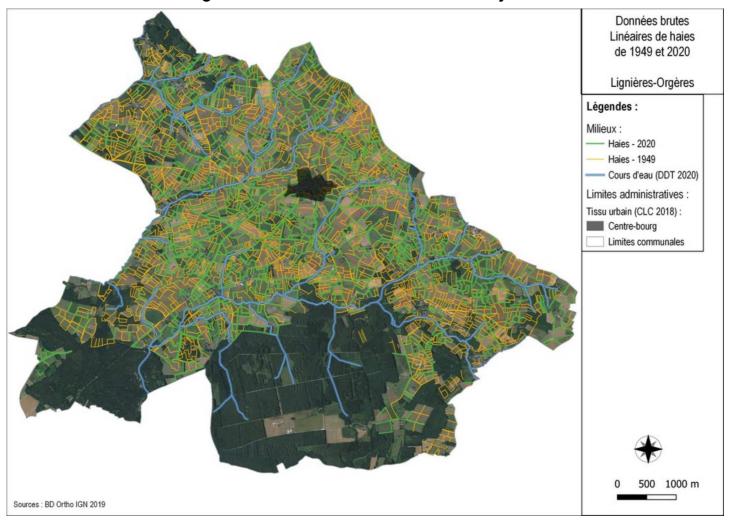






LIGNIERES-ORGERES dans son bocage

1. Evolution du bocage et des haies entre 1950 et aujourd'hui - Illustré



Carte n°4: ici, la photo aérienne correspond à celle de 2019. Les traits en oranges sont alors les haies présentes en 1960, tandis que les traits verts sont les haies de 2020. En bleu, les principaux cours d'eau.

En 2020, les parcelles sont de taille plus importantes, entre 6 et 10 hectares, où un optimum économique se trouve autour d'une taille de la parcelle égale à 5 hectares, avec des haies sur le pourtour. Aujourd'hui, les parcelles ne sont pas nécessairement entourée de haies, ou uniquement sur une ou deux bordures.

Il est remarqué une nette régression du bocage avec en 2020, environ 210 kilomètres de haies encore présents (contre 600 kilomètres en 1960, soit 390 kilomètres de haies en moins). La densité bocagère passe alors à 72 mètres linéaires par hectares (voir ci-après). La densité est très hétérogène à l'échelle communale. Certain secteur comptabilise que peu de haies (parfois 100 à 200 mètres de haies pour des parcelles de 10 à 15 hectares), où d'autre secteur auront conservé une densité d'époque (des parcelles de 1 à 3 hectares, entourées de haies). Associés au bocage, les mares et vieux arbres ont aussi progressivement disparus.

Où voir le bocage ancien sur la commune ? (lieux-dits)

Saint-Morice, la Fouchardière, la Godardière, la Noé Besniard et les Landes, des secteurs correspondant au ruisseau de la Haie Portée et de la rivière la Doucelle. Cette dernière fait d'ailleurs l'objet d'un classement en Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

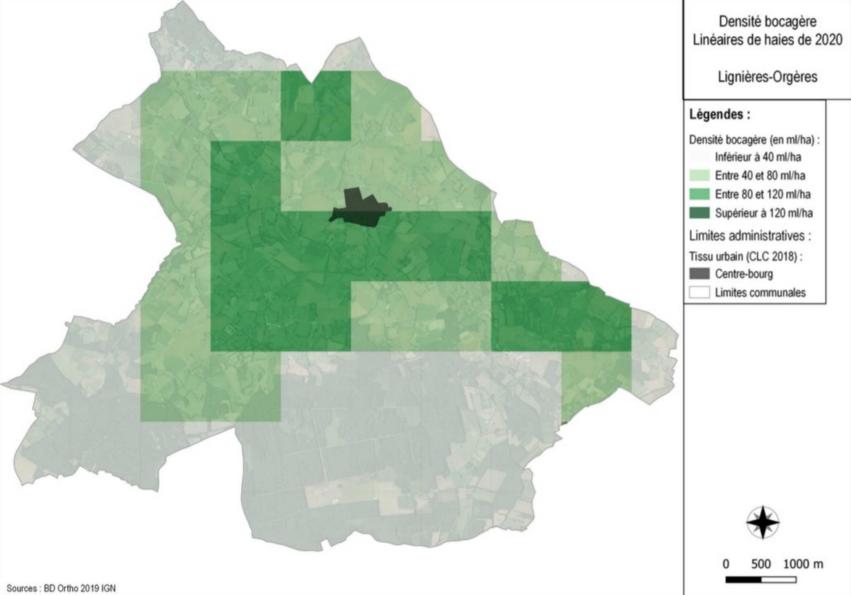


1

Illustré

LIGNIERE

-S



Carte n°6: ici, la photo aérienne correspond à vue de l'année 2019. Comparée à la carte de densité des années 1960, plus aucun secteur correspond à des secteurs à très fortes densité (supérieure à 120 ml/ha), il reste cependant une bonne partie de la commune avec une bonne densité (entre 80 et 120 ml/ha).







LIGNIERES-ORGERES dans son bocage

2. Le bocage de la commune, c'est :

Les essences d'arbres présentes: tout n'a pas été inventorié, mais on peut noter la présence du Noisetier, le Fusain d'Europe, le Prunellier sauvage, l'Aubépine monogyne, le Hêtre commun, le Frêne commun, le Saule roux, le Saule marsault, le Saule fragile, le Bouleau verruqueux, le Néflier, le Troëne, l'Érable champêtre, l'Érable sycomore, le Chêne pédonculé, le Houx, le Pommier sauvage, le Poirier sauvage, le Sorbier des oiseleurs, le Châtaignier, le Noyer, le Charme, l'Orme champêtre, etc.



Une Aupébine monogyne (Crataegus monogyna) ancienne



La Saule roux (Salix atrocinera), l'un des arbustes les plus communs des haies



Le Houx commun (*Ilex* aquifolium) dont les feuilles restent vertes toute



Une émousse (ou rousse) de Chêne pédonculé photographiée depuis la base de son tronc



Feuille et folioles d'un Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia) qui apportent de nombreux fruits pour la faune



Des Frênes élevés (Fraxinus excelsior) pouvant être étêtés. Le feuillage est très apprécié par les animaux en période séèche



LIGNIERES-ORGERES dans son bocage

2. Le bocage de la commune, c'est :



Une parcelle bocagère où le foin est fait chaque printemps et été, entourée de haies qui protègent et améliorent les conditions de sol



Une ancienne allée bocagère aujourd'hui transformée en prairie ombragère pour les animaux, constitué d'ancien chêne



Un Hêtre commun (Fagus sylvatica) ancien apportant une importante ombre portée pour les animaux



Le Perce-neige (*Galanthus nivalis*) qui fleurit nos talus bocagers au début du printemps. Sans les haies, ces fleurs ne seraient pas présentes



De la vigne retrouvée comme liane dans une haie. Témoignage de son usage ancien ?



Même en hiver, les arbres et arbustes apportent de la couleur au paysage. Ici, des bourgeons du Sureau noir (Sambucus nigra)

14



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En guise de conclusion...

Il est important d'agir en faveur de la préservation du bocage pour conserver nos paysages et l'identité de notre territoire. Ce travail doit se faire par l'accompagnement des agriculteurs pour la valorisation et le maintien des haies dont les valeurs économiques sont connues, et permettent d'améliorer l'autonomie économique de la ferme ainsi que sa résilience face aux aléas climatique.

Chaque citoyen peut aider à sa préservation par l'amélioration des connaissances des richesses du bocage par l'étude de la faune et de la flore, mais aussi en proposant des « coups de mains » lors de travaux de plantation ou d'entretien de haies dans une exploitation agricole.

Les objectifs de maintien des haies et du bocage (mares, chemins creux) peut se faire si un travail en bon intelligence est réalisé avec les citoyens, élus et agriculteurs. Ce qui amène à proposer plusieurs pistes d'actions, ci-dessous.

Pour un avenir avec des haies... quelles propositions?

Pour redonner vie au bocage, tout le monde peut mettre la main à la pâte :

- → réaliser des chantiers participatifs citoyens de plantations de haies, au côté d'agriculteurs volontaires et motivés, et en demandant des aides financières auprès du département de la Mayenne ou de la région des Pays de la Loire. Mais aussi, c'est réaliser la création / restauration de mares, ou d'anciens vergers,
- → réaliser un inventaire participatif des chemins creux pour retrouver des continuités de randonnées, et restaurer des anciens chemins, avec l'aide de la Fédération régionale des Chasseurs et l'outil d'inventaire « Ekosentia »,
- → réaliser des inventaires du patrimoine naturel de la commune, faune et flore, pour ceci vous pouvez vous rapprocher des différentes associations natures de la Mayenne pour être formé,
- → réaliser un inventaire du patrimoine arboré remarquable (vieux arbres),
- → proposer des animations sur la commune pour :
 - > découvrir l'usage des plantes du bocage, comestibles et médicinales, et faire de la frênette !!!
 - > découvrir, par des ateliers, la création de haies plessées ou d'arbres têtards, l'entretien des arbres et des fruitiers
 - > proposer des balades, courses (cycliste, à pied) pour découvrir les chemins creux et bocagers

A terme, il serait intéressant de constituer un groupe de travail citoyen constitué d'habitants, élus et agriculteurs, pour définir les pistes d'actions et travaux envisageables.



Les aides financières en faveur du bocage :

Le département de la Mayenne finance chaque année des projets d'amélioration du bocage. Que vous soyer une collectivité, un particulier ou agriculteur, vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

	Type(s)	Aides (en €)	Coût estimé
Plantation de haies	à plat	3à5 €/ml	6à7 €/ml
	double	6à8 €/ml	10 à 12 €/ml
	surtalus	6à8 €/ml	10 à 12 €/ml
Enrichissement de haies existantes		7,5 à 9,5 € / arbre	12 €/arbre
Agroforesterie intra-parcellaire		7,5 à 9,5 € / arbre	12 €/arbre
Pré-verger haute tige		15 €/arbre	22 €/arbre
Plantation de bosquets		2 à 3,5 €/arbre	6 à 7 €/ml
Arbres têtards	Création	10 €/arbre	10 €/arbre
	Restauration	100 €/arbre	150 à 300 €/arbre
Mare bocagère	Création (25 à 150 m²)	1,5 €/m²	300 à 400 € / mare
	Restauration (25 à 150 m²)	2 €/m²	300 à 400 € / mare
	Restauration (150 à 300 m²)	Forfait à 400 €	500 à 800 € / mare

Pour bénéficier de l'aide départementale, il est nécessaire de :



- être dans une zone agricole, les projets en milieu urbain et périphérique ne sont pas acceptés,
- la plantation sur bâche plastique ne sont pas acceptées,
- demander une subvention à hauteur de 500 euros minimum.

Mais aussi:

- > le Parc naturel régional Normandie Maine propose de financer à hauteur de 80 % la plantation de nouvelles haies bocagères. Pour plus d'informations : https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/aide-a-la-plantation.html
- > la région Pays de la Loire, par le biais de son programme Liger Bocage, propose de financer les projets de plantation et d'agroforesterie. Pour plus d'informations : https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/reglement-liger-bocage-et-agroforesterie





Comment et par qui être accompagné?

Les structures qui peuvent vous accompagner dans le montage des dossiers de subvention, ainsi que la réalisation de plan de gestion durable des haies :

CPIE Mayenne-Bas-Maine

02 43 03 79 62 12 Rue Guimond des Riveries 53100, MAYENNE



Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, antenne 53

02 43 67 37 00 Rue Albert Einstein, Parc technopole, BP36135 53061, LAVAL CEDEX 9



Fédération Régionale de la Chasse, antenne 53

o2 43 53 o9 32 La Vigneule 53240, MONFLOURS



Pnr Normandie-Maine 02 33 81 75 75

Le Chapitre 61320, CARROUGES



Pour des projets de valorisation de votre bocage, veuillez prendre contact avec :

SCIC Mayenne Bois Énergie

oz 43 o8 35 60 La Lande RD 217 Déchetterie 53100, Parigné-sur-Braye



CUMA Cepvil

02 43 67 37 34 Parc Technopole de Changé, Rue Albert Einstein 53000, Laval



Pour valoriser la prairie avec le bocage dans son exploitation :

CIVAM Agriculture Durable de la Mayenne ZA La Fonterie, Imp. des Tailleurs

53810, CHANGE



Pour connaître la biodiversité des champs et du bocage :

Mayenne Nature Environnement

02 43 02 97 56 16 Rue Auguste Renoir 53950, LOUVERNE



CPIE Mayenne-Bas-Maine

02 43 03 79 62 12 Rue Guimond des Riveries 53100, MAYENNE





Réalisé par :

Travail de digitalisation, de cartographie et de rédaction : Tchouldjian J. Corrections, relecture, mise en forme : Baudoin A.

Ce travail représente 100 heures de travail bénévole – Version n°1 du 4 avril 2023 – Des mises à jour pourront être réalisées